

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT.

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2013/ 130 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN CHEVALIER DANS L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE .

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;
VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;
VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;
VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1994, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Le Contre-Amiral **ALEXANDER IVLIEV**, Chef de Mission Militaire près de l'Ambassade de la Fédération de Russie en Guinée est nommé **CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE** en reconnaissance d'éminents services rendus à l'Armée Guinéenne durant son séjour dans notre pays.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **01 AOUT 2013**



Pr. Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée